



École Doctorale Sciences Sociales ED 401
GEMDEV- EXPERICE- VILLE DE SAINT-DENIS



Deuxième journée d'étude

Mercredi 5 juin 2019, Mairie de Saint-Denis

Saint-Denis territoire de migrations ?

Chercheur.e.s, actrices et acteurs locaux.ales en dialogues

Coordination : Christine BELLAVOINE, Delphine LEROY, Alphonse YAPI-DIAHOU

Éléments de contexte

Le phénomène migratoire représente une composante importante de la ville de Saint-Denis, tant d'un point de vue historique que dans sa réalité d'aujourd'hui. Différents flux de population tant internes (Bretons) qu'externes (Italiens, Espagnols, Belges, Polonais) ont participé depuis bien longtemps à son développement. Plus tard, les migrant.e.s de l'après-guerre -venus majoritairement des pays du Maghreb puis d'Afrique de l'Ouest- composant une partie des ouvriers du territoire, se sont installé.e.s. La présence de compatriotes -familles et voisins- pouvant potentiellement les accueillir, l'existence d'un parc de logements ancien insalubre, la forte densité et l'interconnexion des transports d'une ville au centre de la métropole parisienne continue de positionner Saint-Denis dans la ronde des villes d'accueil potentielles des actuel.le.s migrant.e.s du monde entier. De l'usine aux quartiers, la question des migrations est passée de celle des « travailleurs immigrés » à celle de « l'intégration » et des quartiers en difficulté.

Aujourd'hui, Saint-Denis est composée de 31,6% d'habitant.e.s de nationalité étrangère et de 39% d'habitant.e.s immigré.e.s¹. Ces chiffres figurent dans de nombreux diagnostics et argumentaires en vue de caractériser les territoires et construire des projets et actions visant à « l'intégration » des personnes. Ce faisant, ils se présentent comme des indicateurs « négatifs » pour le territoire, associés à ceux de pauvreté, de difficultés diverses pour les habitants (problèmes de maîtrise de la langue, de papiers, d'accès aux droits et aux services, etc.). Les migrations sont également interrogées dans les tensions des rapports sociaux dans

¹ La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Source INSEE Définitions Recensement et chiffres RP2015.

les espaces publics de la ville ainsi que dans son développement commercial, sous l'angle des différences culturelles et de la précarité.

D'un autre côté, les migrations sont valorisées dans le champ culturel, à travers le dynamisme d'une ville jeune, « d'une ville monde », au « carrefour de toutes les cultures », qui favorise la créativité artistique, et la cohésion sociale.

Motivation et objectifs de la journée

L'idée d'une journée d'étude co-construite entre l'ED (École Doctorale) et la Mairie de Saint-Denis part du constat de l'intérêt de porter à connaissance des décideurs locaux les recherches en cours au Sein de l'ED qui abordent des problématiques sur lesquelles ils sont amenés à agir. Ainsi, la question migratoire est largement présente dans le répertoire des thèses, où plusieurs doctorant.e.s issu.e.s des différentes unités de recherche (UR) de l'école doctorale, abordent des migrations selon différentes entrées. Les sujets sont traités en effet selon des approches qui se réfèrent au droit, à l'économie, à la sociologie, l'anthropologie, à la science politique, aux sciences de l'éducation à la géographie et à la géopolitique.

Le projet vise à faire se rencontrer les différent.e.s chercheur.e.s engagé.e.s dans des démarches scientifiques, et les institutions présentes sur le terrain, dans le champ opérationnel. La perspective est de favoriser les échanges sur leurs questionnements respectifs, leurs démarches, leurs expérimentations, leurs résultats et les conditions et moyens de collaboration. Il s'agira aussi d'identifier des questions émergentes ou des évolutions insuffisamment interrogées, de ces problématiques anciennes. Nous souhaitons articuler les questionnements des chercheur.e.s à ceux des acteurs-trices politiques, de la décision et de l'action à l'échelle du territoire, en croisant les échelles.

Les axes de la journée

Axe 1 : Les évolutions des migrations internationales et le contexte local

Cet axe de présentation et de discussion privilégie les évolutions selon les prismes de genre, d'âge, de pays, de motifs de départ. Il s'agira de penser les phénomènes migratoires aujourd'hui, leurs évolutions entre continuités et ruptures, entre phénomènes macro, échelle locale et histoires individuelles.

Qui sont les migrant.e.s d'hier et d'aujourd'hui dans les pays européens, en France, dans les territoires de Seine Saint-Denis ? Comment les villes d'arrivées aujourd'hui sont-elles toujours en lien avec les villes et villages des départs d'hier ? Dans un contexte d'ouverture des bassins de migration et de reconfiguration des profils migrants, comment intégrer les circulations chroniques entre les différents pôles migratoires ? Enfin, que signifie aujourd'hui l'idée que Saint-Denis continue d'être « une terre de migrations » ?

Axe 2 : Les politiques d'accueil

Ces politiques seront abordées selon les différentes formes qu'elles prennent (ou qu'elles ne prennent pas), selon différentes échelles, géopolitique (communes, pays, Europe, etc.) et

territoriale (rurale, urbaine). Il s'agira d'interroger les catégories administratives appliquées aux migrant.e.s (réfugié.e.s, demandeurs-deuses d'asile, migrant.es économiques, jeunes mineur.e.s isolé.e.s etc.) et le décalage produit entre l'assignation à l'une d'elle et la réalité des expériences vécues.

L'accueil mobilise aussi bien des individus isolés que des collectifs, à l'instar des associations villageoises, régionales, ou encore des réseaux familiaux et culturels. Des groupements d'intérêts peuvent y contribuer. Nous souhaitons également comprendre si et comment les liens noués ici et maintenant avec les compatriotes présent.e.s constituent à la fois un sas pour une installation ici et un lien maintenu avec le pays d'origine.

Axe 3 : Les parcours d'installation

Les itinéraires seront traités dans leur complexité et dans la diversité des éléments y contribuant. Comment les personnes construisent leurs ancrages, économique, résidentiel, administratif, social ? Quelles places prennent les acteurs de l'échelon local (services municipaux, associations) ? Entre promotion des richesses liées à la diversité des cultures, et la crainte de « l'appel d'air » induit par le développement de politiques d'accompagnement et d'installation, il s'agit de mieux appréhender comment la question de l'installation des personnes migrantes vient interroger les politiques publiques. Comment penser l'économie liée aux migrations, l'accès au logement, les besoins d'accompagnement social et de formation en langue française, etc. Par ailleurs, l'installation ne signifie pas rupture de lien avec le pays d'origine. Quelle est la nature de ces liens ? Comment se mettent-ils en place et selon quelles logiques ?

Axe 4 : La place des migrant.e.s dans la ville et les représentations

Certains dispositifs travaillent sur les représentations liées à la migration et tendent de renverser les stigmates et redonner la parole aux personnes migrantes. Que produisent alors les projets de médiations culturelles (autour des langages, des images, des tissus...) qui sont mobilisés dans cet objectif ? Comment parviennent-ils d'une part à renforcer les dispositifs de socialisation pour les personnes et d'autre part à contrer les stigmates et représentations négatives ?

Les modalités de participation

Les communications privilégieront indifféremment des postures épistémiques ou empiriques des chercheur.e.s et des acteurs.trices locaux.ales. L'équipe d'organisation sera particulièrement attentive à la diversité des champs disciplinaires et des aires géographiques constituant les terrains de recherche des doctorant.e.s-au-delà des cas locaux et/ou infra locaux de Saint-Denis. Son intérêt réside dans la possibilité de confronter des expériences éclairées par des terrains variés, de France et de l'étranger. Les propositions de 3000 signes sont à adresser le 6 mai 2019 au plus tard à : christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr, delphine.leroy05@univ-paris8.fr et mireille.morvan02@univ-paris8.fr